

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III)

Collège Joliette, lundi 16 juin 1879.

(N^o 18

LES PROUESSES DE L'ÉPÉE

AU CANADA (*)

Révérends Messieurs, Messieurs,

A l'une des intéressantes séances qui, dans le cours de cette année, ont fait l'honneur de notre Cercle, un jeune orateur venait célébrer l'action merveilleuse de la croix au Canada. Guidé à la fois par la religion et par le patriotisme, ces deux sources intarissables des plus belles inspirations, il étalait sous nos yeux, dans un saisissant tableau, la longue et radieuse énumération des bienfaits dont notre patrie est redevable à la religion. C'est elle qui a fait le Canada ce qu'il est, en l'abritant sous son égide tutélaire, en le dirigeant dans les droits sentiers à la sûre clarté de son flambeau. La religion est donc le premier principe de notre existence comme peuple ; à elle avant tout nos hommages, à elle notre vive et éternelle reconnaissance. Mais, à côté des prodiges opérés par la croix, qui ne s'est ému à la vue des brillants exploits et des magnanimes triomphes de la brave épée française ? Avec quelle fierté le Canadien ne doit-il pas contempler cette noble puissance qui a joué un si grand rôle dans nos destinées et revêtu de tant de splendeur les plis de notre drapeau ? Si c'est avec un véritable enthousiasme national que nous avons pénétré dans le panthéon de nos gloires religieuses, nous ne serons pas moins heureux de voir s'ouvrir devant nous le feuillet merveilleux de nos fastes militaires, où brillent en lettres d'or les grandes actions et les immortels faits d'armes de nos aïeux. Après avoir admiré la foi de nos pères, pourquoi ne pas exalter leur bravoure et tresser, d'une main animée par la gratitude, une couronne de gloire sur la tombe du soldat ? C'est ce devoir à la fois imposant et difficile que j'ai dû prendre sur moi de remplir. Barde timide, je viens consacrer les premiers accords de ma lyre à chanter les prouesses de l'épée au Canada. Hélas ! mes accents sont bien faibles, et je sens vivement le besoin de requérir votre bienveillante indulgence.

(*) Discours prononcé en séance publique de l'Académie St-Etienne le 1er mai 1879.

Messieurs, l'histoire démontre que c'est la croix qui a toujours formé les plus braves guerriers, car, si elle peut enfanter des martyrs, elle sait aussi mettre au cœur du soldat un courage indomptable. Le guerrier chrétien se bat comme un lion quand, aux heures de danger, le devoir et l'honneur l'appellent sur le champ de bataille. Au cri de : " Dieu le veut ! " il vole au combat et, vainqueur ou vaincu, vous le trouvez toujours sur le chemin de l'honneur. L'histoire en offre les plus mémorables exemples. On admirera toujours les exploits de la Légion fulminante, des croisés luttant sur les rives du Jourdain et de l'Euphrate, de la vieille chevalerie chrétienne qui a porté jusqu'aux cieux l'héroïque témoignage de la puissance de l'épée dirigée par la croix. Mais, Messieurs, pourquoi traverser les mers, pourquoi fouiller dans les archives poudreuses du vieux monde pour trouver des preuves de cette belle et grande vérité, quand nous pouvons puiser si abondamment dans nos fastes nationaux, quand, à chaque pas, nous voyons surgir de notre sol un monument glorieux qui rappelle les hauts faits de l'épée soutenue par la croix ? C'est en effet l'union intime de ces deux forces qui a consolidé l'existence et préparé la grandeur du Canada. Essentiellement religieux dans son caractère, dans ses mœurs, le peuple canadien ne le cède à aucun autre pour la valeur guerrière. Descendant des croisés, il a gardé fidèlement ses fortes traditions de foi, et l'épée qu'il a reçue de ses pères est aussi brillante dans ses mains que dans celles qui l'illustrèrent sur les champs de la Palestine. Mais est-il besoin de faire ici un pompeux éloge de la bravoure du peuple canadien ? Si jeune encore, il a déjà, par l'éclat de ses armes, porté par toute la terre son nom libre et respecté ; à peine sorti de l'enfance, il lui est donné de s'asseoir avec honneur dans le cénacle des nations, et d'ailleurs son existence même, après tant d'orages et de luttes, constitue une preuve vivante et irrécusable de sa force, de son énergique et invincible constance. En effet, si nous nous reportons en arrière, que ne dit pas à nos cœurs la voix éloquente du passé ? Ah ! elle proclame qu'un tout petit peuple, rejeton glorieux d'une race héroïque, providentiellement implanté sur ces bords, a grandi dans un coin de la vaste Amérique, sans cesse assailli par de terribles épreuves, n'ayant d'autre appui que sa foi, son courage et le sou-

venir de son grand nom. Elle nous dit encore que bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur existence une auréole aussi éclatante et aussi pure que la nôtre. Oui, la première formation du peuple canadien porte un cachet religieux qu'il est impossible de méconnaître ; ceux qui furent choisis par la Providence pour l'accomplissement de cette grande œuvre, étaient dignes, par leur piété et leur bravoure, de devenir les pères d'une race féconde qui devait établir sur les bords fleuris du St-Laurent une France nouvelle.

Que distinguons-nous sur ce rivage où vint débarquer, en 1535, un illustre navigateur français ? Une croix de bois s'élève vers le ciel et sur le symbole auguste de la Rédemption brillent les armes de la France. Voilà ce qui marque le premier pas de nos aïeux sur ces bords ; voilà comment, au nom de l'Eglise et de leur souverain, ils prennent possession de ce monde nouveau qu'ils s'en viennent peupler. Oui, c'est bien là cette vaillante épée toujours docile à l'appel de la foi, et que l'on retrouve toujours sur le chemin de l'honneur. Que de fois, dans les âges précédents, on l'a vue, valeureuse et redoutable, voler à la défense de la religion et du bon droit, et même combattre les ennemis du nom chrétien jusque sur les plages lointaines du Levant ! Elle fut sans cesse le bouclier de l'Eglise et le bras droit de la papauté. Au Canada aussi, fidèle à sa noble mission, c'est à la suite de la croix qu'elle apparaît sur nos rives, en donnant le témoignage d'un dévouement qui, soyons fiers de le dire, ne se démentit pas un seul jour dans la suite des temps. Oui, Canadiens, c'est protégés par ces deux puissances, comme à la faveur d'une double égide, que vous avez pu croître et devenir un grand peuple. La croix et l'épée, voilà ce qui vous rendra illustres dans l'histoire ; la croix et l'épée, deux grands mots dont vous comprenez le sens sublime et auxquels répondent ces deux autres mots inscrits sur nos drapeaux comme un garant de victoire : " Religion ! Liberté ! "

Voyez encore dans nos annales les résultats merveilleux de l'alliance de ces deux grandes forces. A peine débarqués sur cette terre encore inculte et sauvage, nos pères doivent tirer le glaive puissant qui sera si redoutable à leurs ennemis, et qui ne cessera de briller dans leurs mains victorieuses jusqu'au jour où, ô infortune ! le drapeau de la France, cessant de flotter sur nos forts, tombera mutilé dans le sang de ses derniers défenseurs. Ce sera pour couvrir le berceau de la colonie sans cesse menacé par des hordes farouches et barbares ; ce sera pour porter au loin la splendeur du nom français, et, depuis l'embouchure du St-Laurent jusqu'aux bords lointains des grands lacs où notre fleuve prend ses eaux, il ira signaler sa valeur et manifester son dévouement. Abattu et dompté dans sa féroce insolence, le sauvage enfant des forêts devra laisser tomber de sa main sa terrible hache de guerre souillée dans tant de massacres, et un jour même, éclairé par le missionnaire, il viendra courber son front superbe devant la croix, demandant d'être lavé dans les eaux régénératrices du baptême ; mais ce ne sera qu'après avoir épuisé toutes les ressources de sa redoutable et artificieuse puissance, après avoir tenté plus d'une fois de briser les destinées de la Nouvelle-France et d'anéantir pour jamais une œuvre maintenue au prix

de tant de sacrifices. L'écho des antiques forêts semble encore répéter avec terreur le cri de guerre de ces farouches peuplades. Et nos pères n'étaient qu'une poignée de braves pour s'opposer à un ennemi si subtil, si nombreux ; ils auraient infailliblement succombé, s'ils n'avaient été de cette trempe de héros que la vue du péril électrise et qui trouvent dans les difficultés mêmes de la lutte le stimulant de leur courage et la source de leurs succès. Seule leur valeur magnanime, assistée de la vertu d'en haut, pouvait les faire triompher des épreuves sans nombre qui les assaillaient sans relâche. Aussi que d'actions d'éclat, que de traits admirables où, plus d'une fois, la bravoure française accomplit sur nos bords de ces faits d'armes étonnants qui immortalisent un peuple ! Honneur à vous, nobles guerriers, qui saviez si bien unir la valeur militaire à l'héroïsme religieux ; à vous qui étiez venus des rives de la Loire et de la Seine, des rochers de l'Armorique redire à nos solitudes les gloires séculaires de la France ; à vous, intrépides pionniers de la civilisation, qui avez fécondé ce sol de votre sang généreux, en travaillant à créer cette colonie qu'il est si doux pour vos enfants d'appeler du nom de patrie !

Mais comment chanter dignement les exploits de la lutte gigantesque qui va faire de nos ancêtres tout un peuple de héros ? L'orgueilleuse Albion, qui a déchaîné contre eux sa puissance et suscité des bords de la Tamise un torrent d'invasisseurs, va éprouver par une sanglante expérience ce que vaut l'épée du Canadien. Il n'est pas si facile d'enchaîner la liberté d'un peuple qui peut se glorifier d'appartenir à la race dont sortirent les Clovis, les Charlemagne et les S. Louis ; à une race dont l'épée a commandé pendant des siècles aux destinées du vieux monde ! A quelques pas d'ici, je vois se dresser, comme la personnification de cette race dans la Nouvelle-France, tout un bataillon de héros qui feront de leur noble poitrine un rempart contre le torrent de l'invasion. La vaillante épée canadienne immolera bien des ennemis, bien des flots de sang se mêleront aux ondes du grand fleuve avant que la bannière saxonne puisse dérouler ses plis sur nos remparts. Entendez-vous le clairon de la bataille qui proclame un nouveau triomphe de l'épée et que répètent au loin les échos des monts et des bois ? C'est à Carillon, c'est à Oswégo, c'est à la Monongahéla !... Atterré et écumant de rage, le léopard britannique parcourt en rugissant les champs de notre patrie ; le sang qui s'échappe de ses nombreuses blessures indique la trace de son passage ; sa cupide férocité va se briser contre le mur d'airain que lui oppose la vaillance canadienne, et il ronge en frémissant le frein de son impuissance.

Ainsi, pendant un quart de siècle, nos aïeux promènent leurs drapeaux victorieux sur cet immense territoire. Mais, épuisés enfin par leurs propres triomphes plus que par quelques rares et illustres défaites, ils allaient être terrassés bientôt sous les coups de la fortune. Hélas ! faut-il que je nomme ici la fatale journée des plaines d'Abraham où s'obscurcit le soleil de notre gloire, où tant de braves succombèrent, où tant de cœurs se fermèrent à l'espérance ?... Oui, le courage finit par ployer sous le nombre ; le Canadien tomba, mais comme tombe un héros, enseveli dans sa gloire. Et en voyant pour jamais disparaître à l'horizon le vieux drapeau

blanc, étendard sacré de la victoire, que le flot reportait vers la terre de l'ingrate mère-patrie, nos pères pouvaient du moins se dire avec consolation, comme le royal vaincu de Pavie : " Il reste encore l'honneur ! " Oui, il reste aussi le prestige de leur bravoure pour faire trembler le vainqueur, et, si elle ne peut plus éloigner de nos bords la domination étrangère, elle saura du moins sauvegarder nos libertés et faire respecter nos droits. Voilà la sublime épopée de la vaillance canadienne, voilà l'impérissable monument de la valeur de nos aïeux.

Mais, après les douleurs de la conquête, va-t-elle dégénérer, la vaillante épée de nos ancêtres ? Non, sous les drapeaux d'Albion, elle sait encore cueillir des lauriers et rappeler la victoire sur nos rives silencieuses. Elle a doté notre histoire des triomphes les plus éclatants. Que de gloire ne rappelle pas le seul nom de Châteauguay ?... Et de nos jours, Messieurs, où une parfaite tranquillité a succédé au fracas des batailles, le Canadien sent encore bouillonner dans ses veines le sang des preux. A l'appel de la papauté, on l'a vu accourir sur les rives du Tibre, déployer sa valeur dans les campagnes romaines et graver le nom de sa patrie sur les portes de la ville éternelle ; dernier monument qui demeurera dans l'histoire comme une preuve du dévouement inaltérable d'un peuple où la foi commande à l'ardeur chevaleresque et qui, dans aucune circonstance, n'a vu se ternir l'honneur de son noble blason.

J'arrête ici, Messieurs, cette esquisse rapide — et hélas ! bien imparfaite — des prouesses accomplies par l'épée canadienne. Je regretterais toutefois de descendre de cette tribune sans appeler votre bienveillante attention sur l'enseignement qui se dégage pour nous, Canadiens de la présente génération, de cette revue succincte des hauts faits de nos ancêtres. Issus de cette vieille et forte race qui a donné des saints à l'Église et des héros à notre patrie, nous formons aujourd'hui une nation et nous pouvons relever fièrement la tête dans l'attente d'un avenir prospère. La terre que le sang de nos martyrs a fécondée, que l'épée de nos braves a si vaillamment conquise et défendue, c'est le sol béni de notre patrie. Glorifions-nous donc de notre origine et de notre passé ; mais, imitant le noble exemple de nos pères, soyons toujours fidèles à la religion et à l'honneur.

MATHIAS TELLIER — (*Philosophie*).

Lettre de Belgique

Anvers, le 24 mai 1879.

Mes chers amis du Collège Joliette,

Nous voici revenus au beau mois de mai. Dans vos froides régions de l'Amérique septentrionale, comme sous notre ciel plus clément, la nature est sortie radieuse de son long sommeil. Que de suave poésie dans ce réveil ; que de douceur, que d'expansion dans le sourire printanier de l'astre du jour ! Sans doute, en ce moment, vos vastes forêts, où la vivifiante haleine du

zéphyr a remplacé le sifflement de la bise, se couvrent gaiement de leur parure si riche et si variée ; vos belles campagnes, dépouillées de leur manteau de neige, offrent à vos regards charmés de splendides tapis de verdure et font naître dans tous les cœurs les plus séduisantes espérances ; partout des murmures joyeux, des chants d'allégresse, des gazouillements d'oiseaux ; partout le spectacle de l'activité, l'image de la vie, le rayonnement de la joie. Ah ! vraiment la piété des chrétiens a été heureusement inspirée en consacrant ce beau mois à Marie, la Rose mystique des célestes parterres. Vous avez, je n'en doute pas, célébré avec ferveur ce mois béni, car tous vous voulez être les chevaliers de Marie et vous enrôler sous sa bannière, non-seulement pendant votre séjour au collège, mais surtout après votre entrée dans le monde, afin de vous montrer toujours et partout les dévoués serviteurs de votre auguste Mère. Mes lettres précédentes vous ont fait voir combien on aime Marie en Belgique. On y aime aussi son virginal Epoux et, pour attester une fois de plus à la face du monde cet amour filial, on vient de célébrer le deux-centième anniversaire du jour où S. Joseph fut donné pour patron à la Belgique par le pape Innocent XI.

Puisque je parle de fêtes religieuses, laissez-moi vous rappeler un souvenir que tous les cœurs vraiment belges et catholiques conservent avec le culte le plus pieux. Le 8 décembre 1868, ma chère patrie a été consacrée d'une manière toute spéciale au Sacré-Cœur par Mgr l'archevêque de Malines et ses suffragants, en réparation de l'ingratitude de tant d'âmes malheureuses qui outragent et blasphèment N.-S. Jésus-Christ jusque dans la plus ineffable manifestation de son amour. Cette consécration, effectuée à la même heure dans toutes les églises du royaume, nous a valu des faveurs signalées du ciel, et particulièrement celle d'échapper aux graves périls dont notre pays s'est vu menacé pendant la dernière guerre franco-prussienne. La Belgique, reconnaissante de ce bienfait, n'a pas oublié de donner au Sacré-Cœur un gage éclatant de sa gratitude. Nos populations catholiques ont reconnu sans peine le doigt de Dieu dans cette préservation du fléau de la guerre, et elles ont voulu rendre hommage à Celui qui veille avec tant de sollicitude sur notre patrie, sur nos cités et sur nos familles.

Vous savez sans doute que la France élève sur les hauteurs de Montmartre, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, un temple gigantesque ouvert aux pieux pèlerinages, disposé pour les manifestations du repentir et de la foi du peuple français. La Belgique n'a pas, il est vrai, ces grandes expiations à faire ; mais, sœur et voisine de la France, elle n'a que trop souvent ressenti le contre-coup des maux qui assiègent cette nation infortunée et des pernicieuses doctrines qui l'égarèrent. Sans cesse exposée aux plus graves dangers, la Belgique a cru que l'érection d'un sanctuaire spécial, où le Sacré-Cœur serait exposé à perpétuité dans le Sacrement de son amour, devait être une œuvre agréable au divin Rédempteur, propre à lui marquer notre reconnaissance, à nous attirer d'abondantes bénédictions et à conserver la mémoire de la consécration nationale du 8 décembre 1868. On a donc édifié un sanctuaire sans cesse ouvert aux âmes qui voudront prier, adorer et

pleurer en silence, aux fidèles qui désireront faire la garde d'honneur autour du trône lumineux où réside le Dieu de l'Eucharistie. Les premières religieuses chargées du service de l'adoration perpétuelle nous sont venues des régions mêmes où le Cœur de Jésus a daigné se révéler à la bienheureuse Marguerite-Marie. Elles portent le nom touchant de " Filles du Sacré-Cœur " ; nuit et jour elles embaument le nouveau sanctuaire du parfum de l'oraison et représentent la nation belge devant le St-Sacrement.

La première pierre de cet édifice aux proportions sveltes et délicates a été extraite des catacombes de St-Callixte à Rome. Par un beau dessein de la Providence, la cité d'Anvers qui, au jour du péril, doit renfermer dans ses vastes murailles tout ce que la Belgique possède de plus cher, a obtenu la noble mission de sauvegarder le gracieux monument érigé au Sacré-Cœur. Plusieurs villes s'étaient disputé cet honneur ; mais Anvers, la cité de Marie, le boulevard de la Belgique, l'a emporté sur ses rivales et elle se réjouit de sa victoire.

La dédicace du nouveau temple a été faite avec un grand éclat. Mgr Vanutelli, nonce du Saint-Siège près le cour de Bruxelles, a accompli les rites sacrés de la consécration solennelle. Quand les portes de l'édifice eurent été ouvertes au peuple, on promulgua le bref de Pie IX, en date du 28 janvier 1878, conférant à ce sanctuaire le titre de basilique mineure ; ensuite Mgr le Recteur donna lecture d'un télégramme de Sa Sainteté Léon XIII, portant que le St-Père, très-consolé de la dédicace de la première basilique du Sacré-Cœur, envoyait la bénédiction apostolique à l'assistance, afin de confirmer le peuple belge dans les engagements de la consécration qu'il avait faite avec tant de ferveur et de spontanéité le 8 décembre 1878. Les bienveillantes paroles du Saint-Père furent accueillies avec une joie profonde. La jolie basilique, ornée de décorations d'une étincelante fraîcheur, présentait un coup d'œil imposant. L'Eme cardinal Dechamps, archevêque de Malines, occupait le trône, entouré des membres de son chapitre métropolitain ; sur les prie-dieu voisins on voyait pieusement agenouillés : Son Excellence le nonce apostolique, trois archevêques, plusieurs évêques et abbés mitrés, des prélats romains, des chanoines, des membres éminents du clergé et les supérieurs de la plupart des ordres religieux existant en Belgique. Le chœur avait été partiellement réservé aux Filles du Sacré-Cœur. Ces humbles religieuses sont revêtues de robes blanches ; elles portent une longue ceinture en voile de gaze blanche et un scapulaire blanc sur lequel est brodé en soie rouge le Cœur de Jésus entouré d'épines et de flammes. Sous ce costume, où tout est symbolique, elles apparaissent comme les anges visibles de ce sanctuaire.

Après la messe pontificale, Mgr Mermillod, le glorieux successeur de S. François de Sales, a prononcé un touchant et magnifique discours ; il a célébré l'honneur fait à notre pays par le grand Pie IX en conférant à ce gracieux temple le titre de basilique. " Ce n'est pas sans un dessein spécial de la Providence, a ajouté l'éminent orateur, que Dieu réserve à la Belgique, patrie de sainte Julienne, cette humble et ardente promotrice de la fête du T.-S. Sacrement, la gloire d'être la première à bâtir une basilique du Sacré-Cœur ;

le Seigneur semble avoir choisi votre nation catholique pour en faire une privilégiée du Cœur de Jésus." Puis il s'est adressé aux religieuses ; il a exalté en termes pathétiques la mission sublime de ces vierges sacrées, victimes volontaires et consolatrices perpétuelles du Cœur de Jésus. Leur vie est de s'immoler sans cesse pour le triomphe de l'Eglise, pour le rétablissement du règne de Jésus-Christ et pour la conservation de la foi de la Belgique.

Jamais peut-être notre chère patrie n'eut un besoin plus urgent de grâces exceptionnelles que dans les circonstances présentes. Un gouvernement systématiquement hostile à l'Eglise et que le peuple a stigmatisé du nom de " ministère des sept maçons ", a saisi les Chambres d'un projet de loi tendant à abroger le régime transactionnel qui nous garantit l'instruction religieuse et sous lequel l'enseignement public s'épanouit en paix depuis 36 ans à la complète satisfaction de tout le pays. A notre système scolaire consacré par les plus éclatants succès, les niveleurs de la libre-pensée veulent substituer des écoles *neutres*. Dans votre pays, où règne une si heureuse liberté, vous ne comprenez peut-être pas tout ce qu'il y a de menteur dans cette odieuse dénomination. L'école *neutre*, c'est tout simplement l'école athée, c'est l'école où le nom de Dieu ne peut être prononcé, de laquelle le signe auguste de la Rédemption est banni, d'où la prière est proscrite, où le matérialisme remplace l'enseignement de la morale chrétienne. L'école neutre est une monstruosité et une impossibilité ; elle ne sera neutre que de nom ; dans la réalité, elle sera fatalement agressive contre la religion que professe l'immense majorité des Belges ; elle sera une machine de guerre contre l'Eglise du Christ à laquelle elle ravira l'âme des jeunes générations, l'orgueil et l'espoir de la patrie.

Ah ! mes amis, ne pensez pas que la Belgique n'ait que des fêtes à célébrer ; elles sont nombreuses, il est vrai, mais elles servent à nous retremper pour la lutte, à nous unir de cœur et d'âme pour le combat. Sous le coup du malheur qui la menace dans ce qu'elle a de plus précieux, l'âme de ses enfants, la Belgique a bondi comme un lion blessé. Nos premiers pasteurs ont poussé le cri d'alarme dans une lettre collective qui a été lue dans toutes les églises du royaume. A la voix respectée de l'épiscopat, un long frémissement a parcouru le pays, l'innombrable armée catholique s'est levée pour signifier à la tourbe maçonnique que ses projets liberticides tourneront à sa honte. Ennemis naturels de la violence, les catholiques n'auront pas recours comme leurs adversaires à l'insurrection, aux manifestations fiévreuses de la rue ; mais ils sont décidés à mettre en œuvre tous les moyens de résistance que la loi autorise. Déjà de nombreux *meetings* ont été tenus dans les diverses provinces, un pétitionnement général des pères de famille a été organisé et ces listes, que des mains dévouées colportent dans toutes les communes, présentent dès aujourd'hui un total de 300,000 signatures.

Tous ces efforts n'empêcheront pas la funeste loi d'être votée. Les catholiques le savent bien : la proverbiale et servile obéissance de leurs adversaires aux décrets de la loge, leur a permis, dès le principe, de prévoir cet inévitable résultat. Aussi, tout en continuant

leur croisade pacifique, tout en laissant leurs orateurs combattre avec éclat dans l'arène parlementaire, avisent-ils, dès aujourd'hui, aux moyens de paralyser les effets de la nouvelle loi. L'œuvre admirable du denier des écoles catholiques est établie partout et recueille des sommes importantes ; des écoles libres et catholiques se bâtissent déjà et se bâtiront partout à côté des écoles officielles ; et celles-ci, malgré tout l'appui gouvernemental, verront leurs bancs se dégarnir et leurs élèves courir en foule aux écoles où l'image du Christ leur apprend à prier, à aimer et à souffrir. L'œuvre entreprise par les catholiques belges est colossale ; mais leur courage est grand, leur charité est inépuisable ; assez souvent ils ont prodigué leurs trésors pour secourir des infortunés étrangers ; il s'agit aujourd'hui de la foi de leurs enfants : on leur demande des millions pour sauver ces âmes si chères, ils les donneront de grand cœur.

Et vous, jeunes gens, qui avez le bonheur d'être élevés sous l'égide de la religion, d'être bercés avec tendresse dans les bras de l'Église votre mère, pensez parfois aux enfants de la Belgique, vos frères en Jésus-Christ, et répétez avec nous dans vos prières l'invocation que nos évêques nous ont apprise et qui retentit chaque dimanche dans nos temples : " Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi préservez la Belgique, Seigneur."

Mes chers amis, au moment où cette lettre vous parviendra, l'année scolaire sera bien près de toucher à son terme, et vous voyez sans doute arriver avec une joie légitime le temps du repos après les travaux fatigants de l'étude. L'intérêt que je vous porte, depuis que nous avons fait connaissance, m'engage à vous donner en terminant un conseil, que sans doute des voix plus autorisées que la mienne vous répètent souvent : soyez fidèles à vos pratiques de religion, invoquez chaque jour Marie avec une confiance filiale et je vous prédis d'heureuses vacances.

E. S.

LE VIEUX MOULIN

III

(Suite).

— Dieu est le suprême consolateur, et le travail, le remède qu'il nous offre. Lorsque le seul enfant qui soit venu sourdre dans mes bras se fût pris à pâlir, de même que ces fleurs trop hâtives du printemps qu'un dernier retour de la bise flétrit, lorsqu'il eût courbé sa tête couronnée de blonds cheveux, lorsque mes lèvres eurent trouvé ses lèvres glacées ; alors moi aussi je fus pris de vertige. Il me sembla qu'un long voile sombre se déployait sous mes regards, couvrant peu à peu l'horizon de mes jours ; mon cœur se serra et, dans mon désespoir, je murmurai contre la Providence. Mais Dieu, saisissant une heure lucide, me fit entendre des reproches amers par la voix de ma conscience. Elle me disait : " Le Seigneur t'avait donné un fils, il te l'a enlevé, bénis donc sa volonté trois fois sainte. " Refoule tes larmes au fond de ton âme. L'homme ne doit pas vivre pour ses joies

ou ses malheurs ; il se doit à la société. Il n'a pas qu'une âme à soutenir, qu'un cœur à consoler, qu'une misère à soulager ; il ne doit point concentrer ses pensées sur un souvenir. Son bras est fort, il doit l'employer à fournir la subsistance aux pauvres qui l'entourent ; il doit prier Dieu dans son âme et user de toutes les facultés de son intelligence pour le faire glorifier par ses semblables. Travaille, Simon ; pense à Dieu souvent, et tu seras bientôt résigné.

— Il vous était aisé d'oublier vos peines lorsque Dieu avait mis à votre disposition les moyens de parvenir à la prospérité, qu'il vous avait fait instruit et vous avait donné un esprit capable de mettre de côté la souffrance pour des entreprises de toutes sortes. Moi je suis pauvre, ignorant, seul au milieu du silence des bois ; l'ouvrage manque à mes bras.

— C'est là, Simon, où je voulais t'amener. Bien des fois je t'ai secouru, aujourd'hui encore compte sur moi. N'as-tu pas remarqué la belle position du site où sont jetés mes chantiers à quelques milles d'ici. Le lieu est à proximité de splendides pouvoirs d'eau ; il est placé à égale distance de cette multitude de petites paroisses qui surgissent du sein de la forêt. Il sera, en moins de vingt ans, un centre commercial attirant à lui les produits de toutes les populations disséminées sur une large bande entre les Laurentides et le fleuve. Que Dieu bénisse mes projets et bientôt tu verras les habitations se grouper autour d'un temple, des institutions scientifiques recevoir une jeunesse studieuse, des scieries transformer les dépouilles de la forêt en une source abondante d'articles de commerce, la vapeur relier une petite ville de plus au Saint-Laurent.

M. Joliette s'arrêta un instant pour savourer une nouvelle rasade de Jamaïque. Son œil brillait d'enthousiasme ; il venait de révéler à son ami une partie de l'idée à laquelle il avait désormais voué son existence. Il reprit bientôt :

— Ne voudrais-tu pas, Simon, te mêler à mes travailleurs, t'associer à de joyeux compagnons, faire entendre ta voix au milieu de leurs chants, partager de gais repas, revenir enfin au temps de ta jeunesse et vivre au milieu des hommes ?

— Et le moulin ? demanda Simon.

— Il suivra le meunier. Je suis arrêté dans les travaux d'une semblable construction par le manque de matériaux suffisants. Les machines me seraient d'une grande utilité. Avec le tout je puis élever là bas un établissement de premier ordre, que toi, Simon, tu pourras diriger selon ta volonté. Et je ne me connais pas en hommes si tu n'oublies pas, au milieu de tes nouvelles occupations, la douleur qui te mine, qui va bientôt faire de toi un être sauvage, te faire désespérer de Dieu et des hommes.

M. Joliette s'était levé. — Tu acceptes ma proposition, n'est-ce pas, Simon ?

Une larme avait brillé dans l'œil du meunier ; ce ne fut que par une généreuse poignée de main qu'il put répondre à tant de bonté.

Quelques heures après cet entretien, lorsqu'un demi jour blafard ne suffisait pas encore pour éveiller le chantre des bois, par une brise qui faisait onduler la crinière de son cheval, M. Joliette galopait rapidement à travers les arbres.

(La fin au prochain numéro).

L'ORPHELIN A L'OISEAU

Lorsque du soir s'élève
Le zéphyr bienfaisant,
Et que sans nulle trêve
Tu fredonnes ton chant ;

Je voudrais sous le buis
Qui te balance encor,
Dissiper mes ennuis
Dans de longs rêves d'or !

Lorsque tout l'horizon
A l'aube s'illumine,
J'aime le vert gazon
Qui revêt la colline ;

Ma joie est délirante ;
Je vole auprès de toi :
Tu gazouilles, je chante,
Tu voltiges vers moi.

Visites-tu la plage,
Je t'y suis aussitôt ;
Laissez-tu le bocage,
Je le quitte bientôt.

Voles-tu sur la pierre
Qui domine le mont,
Je porte envie au lierre
Qui s'enlace à son front.

Es-tu sur l'aubépine
Qui borde le chemin,
Sous la branche voisine
Se glisse l'orphelin.

Je veux être ton frère,
Petit ange des cieux :
Ta chanson, ma prière
S'uniront à nos jeux.

Pour toi dans la prairie
Je glanerai le grain ;
Cette manne bénie,
Tu l'auras de ma main.

Enfin tu me suivras
Dans le vieux cimetière,
Sous les épais lilas
Où repose ma mère.

A. D.

Joliette, mai 1879.

Informations diverses

Une séance dramatique et musicale sera donnée par les élèves le 30 juin, veille de la sortie. On répétera le *Héros de Châteauguay*. Le lendemain, la distribution solennelle des prix aura lieu à l'heure habituelle. Tous les anciens élèves et les amis de la maison sont cordialement invités à ces cérémonies.

Le parloir du Collège vient d'ajouter un nouvel ornement à sa parure : un joli tableau au large cadre d'or. Le dessin en est dû au pinceau des révérendes sœurs Carmélites de Montréal qui, dans ces petits ouvrages d'art, savent unir à une grande habileté de disposition un fini de travail parfait. Du centre de la frise se détache un Nom de Marie aux larges proportions appuyé sur cette date : "13 juin 1878," qui, elle-même, est soutenue par une légère guirlande de fleurs où s'entremêlent les pensées et les roses, touchants emblèmes du souvenir. Aux côtés de l'initiale de Marie, s'élancent deux drapeaux dont les replis, sur un fond éclatant, laissent apercevoir cette inscription : "RECONNAISSANCE AUX ANCIENS ÉLÈVES POUR LEUR SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LEUR ALMA MATER." Puis s'ouvre une page d'un grand *in folio* aux tranches dorées où les visiteurs peuvent lire les noms des hommes généreux qui ont voulu s'unir dans une même pensée de bienfaisance à l'égard de cette maison. Le Collège est fier de l'attachement de ses enfants et il étale avec orgueil aux regards du public le souvenir qu'il en conserve.

Le matin de ce même jour une messe solennelle a été chantée par le Rév. P. Beaudry, à l'intention des bienfaiteurs et en mémoire de la grande fête du 13 juin 1878, et le soir eut lieu la procession du T.-S. Sa-

crement, cérémonie magnifique qui clôtura de la manière la plus heureuse ce joyeux anniversaire.

Aux ordinations qui ont eu lieu à Montréal le 7 juin, le Rév. J.-B. Manseau, C. S. V., procureur du Collège Joliette, a été promu au diaconat.

La *St-Patrick's Literary Society* de notre Collège, si vivement éprouvée par le douloureux accident qui lui a ravi l'un de ses membres les plus actifs, feu M. John-Joseph Colwell, a adopté, dans sa séance du 5 juin, des résolutions de condoléance qui ont été transmises à la famille du défunt et aux journaux catholiques de New-York.

Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs que le Rév. P. Roy, Directeur du Collège St-Viateur à Bourbonnais Grove, Ill., s'est vu obligé, par suite de l'état précaire de sa santé, de venir prendre du repos au Noviciat de Joliette.

On nous informe que S. E. le cardinal Howard vient d'être nommé par le pape Léon XIII protecteur de l'Institut des Clercs de St-Viateur. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur communiquant la lettre suivante écrite par l'éminentissime cardinal au R. P. Gonnet, Supérieur-Général de l'Institut :

Mon très-révérend Père,

J'aurais voulu vous écrire plus tôt, mais je ne vous ai point oublié, et je suis heureux de vous assurer aujourd'hui de tout l'intérêt que je porte à votre Institut. Je suis disposé à remplir à votre égard, dans toute son étendue, ma charge de Protecteur. Je ne manquerai aucune occasion de vous le prouver, surtout dans la ville sainte, lorsque vous réaliserez votre projet de voyage. Je vous bénis avec tous les membres de votre Institut et je me recommande à vos prières.

J. CARD. HOWARD.

Rome, le 16 mai 1879.

Nous regrettons vivement que le défaut d'espace nous empêche de publier aujourd'hui la liste des élèves dont la conduite a été excellente pendant le mois de mai 1879.

Le prochain numéro de la *Voix de l'Écolier* ne pourra paraître que dans le courant du mois de juillet.

L'administration de la *Voix de l'Écolier* accentue depuis quelques jours ses exigences ; elle s'est oubliée jusqu'au point de prendre à notre égard une attitude comminatoire. Pour lui imposer silence et obtenir un peu de calme, nous avons été obligé de lui promettre de donner avis par la voie du journal aux abonnés retardataires d'avoir à solder sous bref délai leurs comptes, sinon, gare à ses foudres !... Nous nous exécutons de bonne grâce, mais nous laissons à l'intransigeante administration toute la responsabilité de cette mesure.

UN

INTRÉPIDE JEUNE HOMME

Episode des guerres de la Chouannerie.

III

(Suite).

Lorsque M^{me} de Thélouars vint à la meurtrière, et prononça son nom pour la première fois, Janet saisit seulement un bruit vague et inarticulé, car les parois de la meurtrière disposées en entonnoir, arrêtaient le son au passage, et le rejetaient à l'intérieur ; la seconde fois il entendit tout à fait, mais, à cause de l'effet acoustique que nous venons de mentionner, il ne reconnut point la voix de sa maîtresse et regarda tout autour de soi en disant :

— Qui m'appelle !

A ce mot, nos deux factionnaires tressaillirent. Ils se crurent découverts, et, suivant leur habitude, leur premier mouvement fut d'avoir peur. Mais ce n'était qu'un enfant ! Ils se rassurèrent, en ayant soin toutefois d'armer leurs pistolets.

Janet tressaillit à son tour, bondit en avant comme un jeune faon, et disparut légèrement derrière les arbres.

Mais il ne s'éloigna point. Il avait déjà visité le manoir de Lanno-Carhoët et les maisons environnantes. Nulle part on n'avait pu lui donner des nouvelles de sa maîtresse. Chemin faisant, il avait appris que les *bleus* s'étaient arrêtés au château de Graives, et, sans trop savoir pourquoi, il avait dirigé sa course de ce côté. Cette voix mystérieuse et inconnue qui l'appelait par son nom lui donna à penser ; il se coula d'arbre en arbre, sous les épais feuillages du parc, et rôda autour du château.

Nul indice ne se présenta d'abord pour fixer ses incertitudes. Toutes les portes étaient ouvertes, mais on apercevait partout à l'intérieur des uniformes de soldats ; tenter de s'introduire eût été une inutile folie. Janet, forcé de demeurer à distance, hésitait grandement, et se demandait déjà si mieux n'eût valu porter ailleurs ses recherches, lorsque son regard, baissé vers la terre, découvrit sur le sol amolli par l'orage de la nuit les traces du sabot d'un cheval. Il se pencha vivement. Les traces étaient doubles : c'étaient d'abord celles d'un palefroi, empreintes légères, mais irrégulièrement frappées et entremêlées de fréquentes glissades sur la glaise humide ; c'étaient ensuite les marques plus profondes du pas sûr et ferme d'un mulet.

Janet se releva d'un saut. Une vive rougeur couvrit sa joue. Son regard pétilla d'intelligence et de joie. Il s'élança au travers du parc, et gagna un petit tertre où il avait attaché son cheval.

— C'est elle ! oh ! ce doit être elle ! se disait-il.

L'enfance, d'ordinaire, n'est pas irrésolue, parce qu'elle ne réfléchit point. Pour employer une expression presque proverbiale, elle ne doute de rien ; mais Janet n'était pas un enfant comme les autres. Au moment de piquer des deux, son œil se tourna pensif vers le château de Graives, dont il apercevait, de cette position élevée, les plus basses fenêtres par-dessus les arbres.

— Si elle n'y était pas ! pensa-t-il.

Et l'idée de la responsabilité qu'il assumait sur lui, du mal que pourrait causer une indication fautive ou téméraire, lui traversa l'esprit, et refroidit brusquement son ardeur. Une erreur pouvait en effet égarer les secours, et rendre mortel le danger d'Henriette et de son fils, qui peut-être, en ce moment, étaient sur le point de tomber au pouvoir de leurs cruels ennemis.

Un point blanc se montra sur la noire surface du pignon du château et attira l'attention de Janet. Cet objet remuait.

Janet s'orienta et acquit la conviction que ce point blanc se trouvait juste au-dessus de l'endroit où naguère il avait entendu prononcer son nom. — Au lieu de monter à cheval, il descendit avec précaution le tertre, et se glissa de nouveau sous le couvert.

Cet objet était la main d'Henriette, qui avait aperçu Janet sur le tertre, et qui l'appelait comme on appelle une dernière espérance. La pauvre femme l'avait entendu s'éloigner avec angoisse, et, désespérant de se faire entendre, elle déchira une page de ses tablettes, sur laquelle elle traça quelques mots à la hâte. L'aspect de M. le marquis de Graives qui, toujours immobile et muet comme une statue de bronze, semblait avoir oublié sa présence, et s'absorbait dans l'attente de la mort, la glaçait et la tuait. Sans se rendre compte de son vague espoir, et plutôt pour s'isoler de ce froid visage de vieillard, véritable personnification du trépas, Henriette regagna la meurtrière, et tenta de passer sa tête par l'ouverture, afin de voir au pied de la muraille. L'ouverture était beaucoup trop étroite, mais Henriette réussit à détacher une pierre, qui roula en morceaux à l'intérieur.

Alors elle put se pencher et regarder.

Immédiatement au-dessous d'elle, un dôme opaque de branchages entrelacés lui cachait le sol ; à droite et à gauche il y avait deux éclaircies. Par la première, Henriette vit le citoyen Thomas ; par la seconde, le citoyen Bertin. Tous deux avaient le cou tendu, et dévoraient des yeux la poterne.

— Pauvre Janet ! pensa la jeune femme ; — ils vont le tuer.

Et pourtant, l'instinct de conservation et l'amour de mère, surexcités en elle par l'horreur de sa situation, ne lui permirent point de repousser cette dernière chance de salut. Elle entendit le pas léger de l'enfant, et n'eut pas le courage de l'avertir que deux hommes étaient là cachés, — deux ennemis.

Janet avançait toujours. M^{me} de Thélouars enveloppa un fragment de pierre dans son billet, afin que le tout pût percer la voûte de branchages, et le laissa tomber.

L'effet fut tel, qu'elle ne pouvait point s'y attendre.

Un double cri retentit : le citoyen Bertin et le citoyen Thomas s'élançèrent à la fois.

— Le *Régent* ! dirent-ils en même temps.

Ils se rencontrèrent auprès du billet qui gisait à terre, et se regardèrent stupéfaits. Puis leurs yeux s'allumèrent, et, pour la première fois de leur vie sans doute, leurs mains cherchèrent instinctivement et de bon cœur la garde de leur épée.

— Arrête ! dit brutalement le citoyen Bertin, ce diamant est à moi.

— Tu mens ! s'écria Thomas, qui couvrait le billet de son épée nue, ce diamant est à moi ; personne n'y touchera !

— C'est ce que nous allons voir !

Ils s'attaquèrent, cherchant à se prendre par trahison, et songeaient bien plus, malgré leur avidité passionnée, à se couvrir qu'à frapper.

Le prétendu diamant restait entre eux, comme un prix attendant son vainqueur.

Mais, au plus fort de la bataille, un enfant, un sylphe ! passa sous leurs épées croisées avec la rapidité d'une flèche, se pencha, se redressa et disparut.

— Le *Régent* ! clamèrent ensemble les deux antagonistes en baissant leurs épées.

Le billet en effet n'était plus là.

Le citoyen Bertin et le citoyen Thomas, rapprochés par cette catastrophe, se précipitèrent de compagnie sur les traces du ravisseur. Ils arrivèrent à temps pour le voir enfourcher son cheval et partir au grand galop.

Henriette aussi, les mains jointes et les yeux au ciel, vit son jeune sauveur prendre la direction de Ploërmel. Tandis qu'elle pleurait de reconnaissance, en remerciant

Dieu, et que les deux citoyens s'arrachaient les cheveux en chœur, ces derniers eurent la mortification d'entendre de loin la voix du petit gars qui, claire, argentine, moqueuse, leur envoyait, en guise d'adieu : bon voyage, Monsieur Dumolet !

IV

Henriette demeura longtemps à genoux. Elle avait suivi de l'œil, tant qu'elle avait pu, la course rapide de Janet, qui, brandissant de loin son chapeau de paille au-dessus de sa tête, semblait promettre un prompt retour.

Quand elle rentra dans l'intérieur de sa cellule, un sourire presque joyeux embellissait son visage. Elle mit au front du petit Alain, qui s'était rendormi, un baiser plein d'amour maternel.

— Armand te reverra, dit-elle. Oh ! puisses-tu être sauvé, et que Dieu prenne ma vie !

Puis, se souvenant tout à coup qu'elle n'était pas seule, elle s'élança, souriante, vers le vieux marquis, afin de lui faire partager sa joie. Celui-ci était toujours immobile : il avait déposé son livre d'Heures, et priaït mentalement, trouvant sans doute que l'ennemi tardait bien à paraître.

— Monsieur mon oncle, cria gaiement Henriette en serrant dans ses mains les mains ridées du vieillard, — nous allons être sauvés !

— C'est par là qu'ils doivent venir, répondit le marquis en montrant un angle de la cachette ; — c'est l'endroit faible... N'ai-je point vu remuer une pierre ?

— Non, monsieur mon oncle. Les démolisseurs se sont éloignés. On n'entend plus leurs coups, dont le retentissement funèbre me brisait l'âme... Ecoutez ! J'ai envoyé un message à M. de Thélouars. Il va venir !

Le vieillard n'entendait pas. Il se méprit à l'enthousiasme qui brillait dans les traits de sa nièce, et crut qu'elle aussi attendait le dénoûment avec impatience. Cette idée était peut-être la seule qui, désormais, pût l'émouvoir puissamment. Il regarda Henriette avec des yeux où se peignait une admiration sans bornes.

— C'est un noble sang que le sang des Carhoët ! murmura-t-il. Vos pères furent de vaillants cœurs, madame ma nièce, et vous êtes bien leur digne fille !... Oui, ajouta-t-il avec mélancolie, vous aviez devant vous de longs jours, pleins de tendresse et de joie, madame, car vous êtes heureuse mère et heureuse épouse... Et pourtant, lorsque la mort vient vers vous, lente, cruelle, inévitable, vous l'attendez le sourire aux lèvres, et l'allégresse au front... C'est beau, madame !

— Que parlez-vous de mort ? voulut interrompre Henriette.

— Oh ! c'est beau ! point de fausse modestie !... Votre rôle fait honte au mien... Moi, je suis un vieillard ; mon sacrifice est dérisoire. Ce sont quelques jours solitaires et tristes, quelques semaines peut-être, que je donne à Dieu et au roi... Vous, c'est une vie entière, une vie double, car votre unique enfant ne vous survivra point.

— Mais écoutez-moi, par pitié ! s'écria Henriette ; vos paroles me torturent... Mon fils ! Oh ! Dieu ne peut vouloir qu'il meure.

— Que je voudrais être à votre place, ma fille ! reprit encore le vieillard ; que votre mort sera belle devant les hommes et devant Dieu.

— La mort ! toujours la mort ! murmura Henriette dont toute la joie s'enfuyait devant cette lugubre éloquence ; si je pouvais lui faire comprendre...

Elle se pencha vivement à l'oreille du marquis, et cria de toute sa force :

— Il va venir ! il va venir !

Le vieillard parut avoir entendu ce dernier mot.

— Chut ! fit-il avec mystère ; je le crois comme vous, madame ; ils vont venir... par là... C'est par là que je les

attends... mais certainement ils ne trouveront point ce qu'ils cherchent. Ecoutez-moi, vous êtes digne de me comprendre, et je suis sûr qu'au moment suprême, vous ne faillirez point. Je n'entends plus ; je vois à peine ; ils pourraient me surprendre, et ce serait, madame, un terrible malheur !... Lorsqu'ils arriveront, lorsque les coups ébranleront les dernières pierres, faites un signe, et alors !...

M. le marquis de Graives dont l'enthousiasme semblait aller croissant, ne finit point sa phrase, mais il saisit la mèche et fit le geste de l'approcher du baril.

Henriette comprit à demi ce que signifiait cette menaçante pantomime : elle se précipita sur le baril, et reconnut alors ce que le lecteur a deviné depuis longtemps, savoir que le baril était plein de poudre.

A ce moment, comme si tout se fût réuni pour l'accabler, les coups recommencèrent plus rapprochés et plus vigoureux.

La pauvre femme poussa un cri déchirant ; et, prenant son enfant dans ses bras, elle se réfugia à l'angle le plus éloigné de la cachette.

— Je m'étais trompé, murmura le vieillard avec une tristesse mêlée d'orgueil ; je vois que ce n'est pas chose si banale que d'envisager la mort sans frémir, et que je n'ai pas vécu assez encore pour voir le cœur d'une femme s'égalier au courage du vieux soldat.

Il détourna froidement ses regards d'Henriette, pour épier le premier indice de l'invasion des républicains.

— Armand ! Armand ! au secours ! cria M^{me} de Thélouars dont la tête se perdait.

Le cheval de Janet Legoff allait vite, et Dieu sait qu'il l'éperonna comme il faut. Il avait déplié le billet, et il savait lire. Plus de doute maintenant. Sa jeune maîtresse était là, en péril de mort.

Armand ! au secours ! disait la pauvre femme, sur le papier comme de vive voix.

Janet allait comme le vent.

Son cheval épuisé tomba mourant à trois cents pas du manoir de K... Janet prit sa course, sans donner un regard à son fidèle compagnon, et atteignit la porte en quelques secondes.

Les chefs étaient assemblés ; on voulut le faire attendre, mais qui eût pu dès lors empêcher Janet Legoff de faire sa volonté ? Il repoussa les sentinelles qui avaient bien le double de sa taille, prit passage de vive force, et tomba comme une bombe au milieu du conseil assemblé.

X.

(A suivre).

LA VOIX DE L'ÉCOLIER


DU

COLLEGE JOLIETTE

ABONNEMENT (payable d'avance) - - - - - \$1.00

N. B. — Pour les élèves des universités, collèges et académies le prix d'abonnement est de 50 centins.

NOTRE AGENT. — M. Bourgeault, libraire, 250 rue St-Paul à Montréal, a bien voulu se charger de recevoir et de collecter en notre nom les petites sommes qui nous sont dues pour abonnements et arrrages.

 ON EXÉCUTE au Bureau de la Voix de l'Écolier toutes espèces d'IMPRESSIONS aux prix les plus réduits.

Promptitude et soins garantis.